

L'Afrique du Sud

Consommant davantage de blé qu'elle n'en produit, l'Afrique du Sud figure structurellement sur le marché international des céréales. Sa consommation évoluant, elle sollicite toujours plus de blé de type soft : malgré une sévère concurrence, la France a dès lors une carte à jouer.

Structurellement déficitaire en blé tendre, l'Afrique du Sud - ou République Sud-Africaine (RSA) - consomme aujourd'hui quelques 2,6 millions de tonnes de blé, mais n'en produit que 2. Il lui faut donc en importer quelques 600 000 tonnes.

Un volume qui augmente d'année en année : la démographie connaît une forte croissance et les modes de consommation, traditionnellement basés sur le maïs, évoluent au profit du blé.

Une évolution des variétés cultivées

Jusqu'à ces dernières années, les importations étaient essentiellement issues des Etats-Unis, laissant très peu de place aux autres origines.

Yann Lebeau
maghreb@franceexportcereales.org
France Export Céréales

Un nouveau marché pour le blé français ?



La filière de première transformation est très intégrée : 4 sociétés réalisent 97 % de l'écrasement des grains.

Depuis, les approvisionnements se sont diversifiés, notamment du fait de l'évolution de la production intérieure.

Voici dix ans, la qualité de celle-ci était encore très moyenne et seule l'importation de blés très protéinés (de type hard) en provenance des Etats-Unis, du Canada ou d'Australie permettaient d'obtenir les farines adéquates pour répondre à la demande de la filière boulangère.

Aujourd'hui, sous l'impulsion des minotiers (National Chamber of Milling), les variétés cultivées ont changé. Pour obtenir un pain de mie moelleux et développé, les moulins trouvent localement un blé riche en protéines.

Dès lors, l'Afrique du Sud importe moins de blé de type hard, mais davantage de blé de

type soft, comme les blés français ou allemands. Le potentiel de développement des exportations de blé français sur cette région du monde est estimé entre 200 000 et 300 000 tonnes par an, soit 3 à 5 % des volumes exportés hors UE.

Néanmoins, c'est l'origine argentine qui prédomine actuellement sur ce marché : d'octobre à décembre 2004, 140 000 tonnes de blé argentin ont été achetées par les

meuniers, sur un total de 320 000 t. Une tendance qui devrait perdurer, au regard d'un différentiel de prix important avec les blés français (au moins 15 dollars la tonne dans les ports du Cap, de Durban, de Port Elisabeth ou East London). De plus, les exportateurs argentins organisent des bateaux « combinés » entre blé et maïs et s'adaptent ainsi mieux à la demande locale.

Une situation analogue dans toute l'Afrique Australe

Les 12 pays de l'Afrique Australe sont dans une situation analogue à l'Afrique du Sud. Avec une production de céréales totalisant environ 500 000 tonnes, leurs besoins en céréales d'importation sont estimés à 1 million de tonnes par an. La Namibie figure parmi les acheteurs réguliers du blé français. Cependant, malgré la satisfaction des meuniers locaux, l'absence de restitutions ACP et les prix très agressifs des blés argentins, n'ont pas permis à la France de livrer la Namibie depuis 2004.

La production de céréales en Afrique du Sud

Valorisant 14,7 millions d'hectares de terres arables, l'agriculture d'Afrique du Sud produit en moyenne 9 millions de tonnes de maïs dont 2/3 de maïs blanc destiné à la consommation humaine et 1/3 de maïs jaune pour l'alimentation animale. Le maïs est, de loin, la première source d'approvisionnement du bol alimentaire de la population sud-africaine, qui le consomme essentiellement sous forme de bouillie (« maïs meal »). Généralement, cette production suffit aux besoins de la République Sud-Africaine. Les éventuels excédents sont exportés vers ses voisins d'Afrique Australe. Loin derrière le maïs, le blé est néanmoins la seconde céréale du pays. Les surfaces emblavées en blé ont énormément diminué depuis 10 ans au profit du maïs. Elles sont passées de 1,4 million d'hectares en 1995 à moins de 800 000 hectares en 2004. Le rendement moyen reste faible : il n'excède pas 25 q/ha.

Les origines européennes sont des options que les meuniers utilisent en fonction de l'évolution des prix sur le marché international et jusqu'à présent, la France a été présente de manière épisodique sur le marché sud-africain. Ce dernier se présente dès lors comme un marché neuf où les

De 600 000 à 1 million de tonnes sont exportées dans ses ports de commerce.



© South African Tourism

caractéristiques techniques des blés français sont mal connues. Pour y remédier, France Export Céréales, structure qui promeut l'utilisation des céréales françaises sur les marchés internationaux, envisage un programme d'action et de communication auprès des opérateurs du pays.

Une première transformation très intégrée

Depuis 1997, ce marché est complètement libre. Les boards, qui encadraient strictement la filière, ont été dissous au travers de ce que les sud-africains appellent la « dérégulation ». Le wheat board (littéralement « office du blé ») décidait du nombre de moulins, de boulangeries, des quantités et qualités que chacun était autorisé à transformer et procédait lui-même à des importations. Aujourd'hui, tous les acteurs de la filière travaillent dans un contexte d'économie libérale. C'est la concurrence et la mondialisation qui prévalent. Cette libéralisation des échanges a évidemment provoqué des mouvements dans la filière de transformation, avec la fermeture de moulins et une multiplication des boulangeries.

Aujourd'hui, seules quatre sociétés réalisent 97 % de l'écrasement de grains : SASCO (650 000 tonnes écrasées par an), TIGER (650 000 tonnes), PREMIER (600 000 tonnes) et RUTO (350 000 tonnes). Ces grands groupes, qui décident directement et individuellement des achats de leurs matières premières, ont



© South African Tourism

L'Afrique du Sud cultive 800 000 ha de blé pour une production n'excédant pas 2 millions de tonnes.

Productions et importations de blé en Afrique du Sud



développé des pôles d'activité très diversifiés (minoteries de blé et maïs, fabriques d'aliments composés, conserverie etc.). Ils possèdent tous leurs boulangeries industrielles qui, à elles seules, écoulent 30 à 35 % des volumes écrasés par leurs propres moulins.

La notion de prix de revient intervient désormais largement dans la décision d'achat de ces groupes. Les minotiers s'essaient à des origines plus « exotiques » et hétérogènes, malgré les réticences de leurs techniciens à diversifier les approvisionnements et donc à modifier régulièrement le réglage des outils de production.

Un marché à terme des céréales existe depuis 1995 : le SAFEX (South African Futures EXchanges). D'abord mis en place pour le maïs (en 1996), il intègre les contrats de blés depuis novembre 1997.

Depuis 2001, le SAFEX fait partie intégrante de la division des produits agricoles du marché global sud africain (le JSE Securities Exchanges) situé dans la capitale économique du pays : Johannesburg. Tous les achats de céréales transitent par ce marché ainsi que certaines quantités importées.

Avec 8000 contrats négociés par jour, le marché des céréales est très volatil et intéresse fortement les sociétés de négoce international. ■

Deux farines pour deux types de pain

La production de farine sud-africaine est divisée en deux segments distincts, chacun correspondant à une utilisation spécifique : la farine blanche pour le White Bread (pain de mie blanc) et la farine brune pour le Brown Bread (pain de mie complet).

Pour réaliser un White Bread, les blés utilisés sont d'abord de type hard. Mais, pour conserver un équilibre entre la ténacité et l'extensibilité des pâtes, le meunier doit mélanger ces blés hard à des blés plus soft à hauteur de 30 %. La France peut tout à fait fournir ces derniers types de blé.

Concernant le Brown Bread, le son issu des blés hard sud-africains ou australiens est particulièrement blanc. Là encore, les blés français, d'une teinte plus rouge, permettent aux meuniers d'obtenir les caractéristiques requises pour une farine complète.